

HERVE

« Les finances sont maîtris

Finances communales : y aura-t-il encore quelqu'un derrière le guichet ?

Depuis le début de cette année, des Communes se séparent d'une partie de leur personnel ou ne renouvellent pas certains postes après des départs en retraite. Ce phénomène risque d'aller en s'amplifiant : les syndicats disent craindre à moyen terme une perte de 15 000 emplois à l'échelle des pouvoirs locaux et spécialement dans les Communes. L'Union des Villes et Communes évoque déjà une perte de 500 emplois depuis le début de cette année. « Y aura-t-il encore quelqu'un derrière le guichet ? » sera donc le thème du supplément que nous publions ce vendredi 6 décembre.

Nous parlerons de ces licenciements mais aussi de la

charge des pensions des agents locaux dont la facture va exploser dans les années à venir. Ce supplément fera la synthèse de tout ce qui est venu alourdir la facture des Communes. Avec pour résultats des recettes qui chutent et des dépenses qui s'accroissent. Une équation économique impossible qui oblige non seulement à se serrer la ceinture mais aussi à trouver de l'argent frais. Comme en témoignera le coup de sonde pratiqué par notre rédaction, les Communes ne restent pas les bras croisés : ici et là, de nouvelles formules sont trouvées et, malheureusement, sont rarement étrangères à une fiscalité locale plus élevée. ■

D.V.

Ce vendredi 6 décembre

L'Avenir
enquête

Les finances de votre commune

Dossier complet dans **l'avenir** et sur **l'avenir.net**

DEMAIN

La Ville de Theux, avec l'interview du bourgmestre Philippe Boury (IFR) et les « questions qui fâchent » de Matthieu Daele, le représentant du groupe d'opposition Écolo.

L'équipe HDM de Pierre-Yves Jeholet est au pouvoir depuis un an. À Herve, les priorités passent par un contrôle d'une dette qui a doublé en 2 mandatures.

● Interview : Pierre LEJEUNE

Pierre-Yves Jeholet, comment qualifiez-vous la situation des finances communales à Herve ?

Extrêmement difficile quand on a repris les rênes du pouvoir. Pour des raisons semblables à toutes les communes mais avec une situation particulière à Herve car la Ville n'a pas été gérée pendant 6 ans. Mais nous avons agi tout de suite pour que les finances soient, aujourd'hui, en voie d'assainissement et maîtrisées.

Il y a un an, vous augmentiez les taxes car vous craigniez une mise sous tutelle. Concrètement, qu'est-ce que cela aurait changé ?

Les chiffres sont très simples. En 2012, il y a un déficit de 1 350 000 €. En 2013, on le réduit de moitié et, en 2014, les comptes seront à l'équilibre. Sans cela, on serait sous tutelle. C'est-à-dire des impôts plus forts et moins d'autonomie de gestion. La mise sous tutelle, c'était l'absence de contrôle. On a rectifié le tir.

Les taxes, ce n'est pas déjà le cas ?

Bien sûr que non. La fiscalité est moyenne et nous avons agi sur les dépenses. Ce sont des mesures impopulaires et difficiles à prendre vis-à-vis de la population et des associations, je les en remercie. On a partagé les efforts sur tout le monde, sans licenciement et avec une augmentation marginale de la fiscalité.

Cette augmentation était indispensa-

ble mais, avec un passage à 8,3 % à l'IPP, d'aucuns planchent pour une baisse à l'aube de 2018...

Je ne peux accepter les leçons de ceux qui ont fui leurs responsabilités. L'augmentation était inévitable et on sait les défis que l'on aura demain avec la crise, la réforme de l'État... Sans parler de l'évolution de la dette qui est de 10 % supérieure aux communes de la province. On a une vision sur le long terme, deux mandatures, pour réduire la dette.

Les Herviens doivent-ils encore s'attendre à de nouvelles hausses de taxes dans les prochaines années ?

Non, on ne touchera plus aux taxes sur la mandature. Le citoyen a fait assez d'efforts. On regardera aux dépenses ou aux investissements qui seront prioritaires. Je pense à l'école de Grand-Rechain, au parking de l'administration ou, je l'annonce, au choix de regrouper les services sociaux sur le site du Try. Ce ne sont pas des grandes promesses mais des priorités, pour 2014.

Au budget 2013, malgré une baisse du personnel, vous enregistrez une hausse des frais de 110 000 €. Quelle en est l'explication ?

Il y a une indexation et une revalorisation barémique qui font exploser le budget. Sans compter la fin de certains contrats, donc des pécules à payer anticipativement. Je pense à deux licenciements pour mesure disciplinaire et à un accord avec deux personnes pour une réduction de temps de tra-

vail. Ce sont des mesures individuelles, nous avons une maîtrise totale des dépenses.

Vous enregistrez aussi, en 2013, une hausse de 270 000 € des frais de fonctionnement. Pourquoi ?

On a supprimé les notes de restaurants et les déplacements des élus mais il est clair qu'il y a eu des dépenses avec l'hiver qu'on a connu et la salle de Bruyères. Le coût de l'énergie est ce qu'il est... On gère le budget communal comme un ménage, avec ses imprévus. Ce sont des comptes d'apothicaire de gens qui n'ont pris aucune mesure structurelle.

Le 10 décembre, vous annoncez dans nos colonnes que les comptes de la commune ne vous obligeaient pas à revoir votre programme. Toujours du même avis ?

Bien sûr. On met en œuvre la déclaration de politique générale. Par rapport à la fiscalité, nous parlons d'une fiscalité moyenne et maîtrisée. Et pour la dotation du CPAS, elle n'avait plus été augmentée depuis des années. Mais on fera en sorte qu'elle n'augmente pas en 2014.

Quelles sont les marges de manœuvre pour 2014 ? On pense aux dossiers en suspens (les caméras...).

Les priorités pour 2014 ont déjà été évoquées. Les caméras, c'est une priorité de mandature... mais au regard des finances.

Certaines rentrées pourraient améliorer les comptes (dotation des zones de secours, lotissement Charlier...): a-t-on une idée de l'affectation de ces montants ?

Ils financeront l'extraordinaire. Les zones de secours, c'est de l'incertitude. Le lotissement, ce sera pour limiter les emprunts. ■